



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

République française
Polynésie française

Arrêté n° 2023 – 048 du 03 octobre 2023

**Fixant la liste d'aptitude des examens professionnels du cadre d'emplois
« application » de la spécialité « technique »
de la fonction publique communale au titre de l'année 2023.**

Le Président du Centre de gestion et de formation

- Vu** la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n°2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** l'ordonnance n°2005-10 du 04 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** le décret n°2011-1040 du 29 août 2011 fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
- Vu** l'arrêté du Haut-commissaire de la République n°1118 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier de cadre d'emplois « application » ;
- Vu** l'arrêté du Haut-commissaire de la République n° 1775 DIRAJ/BAJC du 17 décembre 2015 modifié fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels prévus aux articles 14, 15 et 16 de l'arrêté n°1118 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « application » ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du CGF n°13-2021 portant approbation du programme triennal d'organisation des concours et des examens professionnels de la fonction publique communale de 2021 à 2023 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du CGF n°20-2022 du 16 décembre 2022 approuvant l'ouverture au titre de l'année 2023 des examens professionnels pour l'accès aux grades du cadre d'emplois « application » des spécialités administrative et technique de la fonction publique communale ;
- Vu** l'arrêté du Président du CGF n°2022-081 du 16 décembre 2022 portant ouverture des examens professionnels pour l'accès aux grades du cadre d'emplois « application » des spécialités « administrative » et « technique » de la fonction publique communale ;
- Vu** l'arrêté du Président du CGF n°2023-017 du 27 mars 2023 portant nomination des membres du jury des examens professionnels ouverts au titre de l'année 2023 pour l'accès aux grades d'adjoint et d'adjoint principal du cadre d'emplois « application » de la spécialité technique de la fonction publique communale ;
- Vu** l'arrêté du Président du CGF n°2023-021 du 05 avril 2023 fixant la liste des candidats admis à concourir aux épreuves des examens professionnels pour la spécialité technique dans les cadres d'emplois « application » et « exécution » de la fonction publique communale ;

- Vu** le règlement général des examens professionnels de la fonction publique communale adopté par le conseil d'administration du Centre de gestion et de formation le 30 mars 2021 ;
- Vu** le procès-verbal du 31 juillet 2023, déclarant la liste des candidats admissibles à concourir aux épreuves d'admission ;

Considérant que les épreuves d'admission des examens professionnels relevant du cadre d'emplois « application » se sont déroulées du lundi 18 au mardi 19 septembre 2023 à Tahiti ;

Considérant que les membres des jurys du cadre d'emplois « application » de la spécialité « technique » ont été appelés le 03 octobre 2023 à valider la liste d'aptitude des candidats admis aux examens professionnels par grade.

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les candidats dont les noms figurent sur la liste d'aptitude annexée au présent arrêté au titre de l'année 2023, relevant du cadre d'emplois « application » de la spécialité « technique » de la fonction publique communale, sont déclarés admis par ordre alphabétique à l'accès aux grades précités.

Article 2 :

Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel de la Polynésie française, sur le site internet du Centre de gestion et de formation et affiché dans les locaux du Centre de gestion et de formation.

Article 3 :

Conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre le présent arrêté, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Durant ce délai, un recours gracieux peut être exercé auprès du Président du Centre de gestion et de formation. Ce recours interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la réception d'une réponse, étant précisé qu'un défaut de réponse dans un délai de deux mois vaut décision de rejet.

Article 4 :

Le directeur du Centre de gestion et de formation est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal Officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 03 OCT 2023



Le Président
M. René TEMEHARO - PAHUIRI



Pū Ti'aauraa e Faaineineraa Tōro'a

République française
Polynésie française

ANNEXE
DE L'ARRÊTÉ N° 2023 – 048 DU 03 OCTOBRE 2023

SPÉCIALITÉ « TECHNIQUE »
CADRE D'EMPLOIS « APPLICATION »
- SESSION 2023 -

LISTE D'APTITUDE FIXANT LES CANDIDATS ADMIS
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Accès au grade d'adjoint

1) par avancement de grade
(1 candidat)

N° dossier	NOM	Prénom usuel	Autres prénoms
1099722	TSIONG TSING	Thierry	

2) par avancement de grade et changement de spécialité
(1 candidat)

N° dossier	NOM	Prénom usuel	Autres prénoms
2714364	TAERUA	Pierre	Jean

3) par changement de spécialité
(1 candidat)

N° dossier	NOM	Prénom usuel	Autres prénoms
1536599	TAHARIA	Enrique	Moanaheiata

Suite de l'annexe de l'arrêté n°2023 - 048 du 03 octobre 2023 fixant la liste d'aptitude des examens professionnels du cadre d'emplois « application » de la spécialité technique de la fonction publique communale.

Accès au grade d'adjoint principal

1) par avancement de grade (10 candidats)

N° dossier	NOM	Prénom usuel	Autres prénoms
5569528	BOURETIMA	Jessie	Haimata
3328208	BUCHIN	Johnson	Philippe, Maui
8277029	FLORES	Tehare	Florentin
5831417	JOHNSTONE	Albert	Percy, Tuatini
8788200	MAI	Tevaearai	Teroro
8356923	PIRIOTUA	Elvina	Tamaria
3792183	POROI	Yann	Naea, Mochau
1998444	TAPUTU	Maeva	Bianca, Terava
4092970	VAIANUI	Jean-Marc	Piu
P9498752	VONGUE	Rautea	Hoahere

2) par avancement de grade et changement de spécialité (2 candidats)

N° dossier	NOM	Prénom usuel	Autres prénoms
6847471	NENA	Rautahi	
9469706	TEMORERE	Tauragi	Daniel